

maniere pratiquée d'elle seule , sa volonté à toute l'Europe. Le public n'a pas différé jusqu'à présent , à faire le juste parallele entre l'une & l'autre Déclaration , & ce que l'on en dit dans les motifs des résolutions du Roi , ne lui fera pas trouver dans celle de l'Empereur des termes offensans qui n'y sont pas.

Mais sans s'arrêter davantage à une réflexion rendue superflue par le jugement antérieur qu'en ont porté toutes les Cours impartiales de l'Europe , on croit ne pouvoir mieux démontrer le néant des motifs par lesquels la France s'efforce en vain de colorer une guerre injuste , qu'en exposant simplement ce qui s'est passé au sujet de l'élection du Roi de Pologne. Et dans cette exposition on ne citera aucun fait qui ne soit ou averé par des actions autentiques , ou fondé sur la notoriété publique , ou très-bien connu à la Cour de France , & avoué de ses propres Partisans.

Avant même que le Trône de Pologne fut devenu vacant , le Primat , son frere le Palatin de Kiovie , & le Grand Maréchal de la Couronne , joints aux Princes Wiesnowisky , Sangusko , Radzivil , Lubomirsky & d'autres Seigneurs des plus illustres du Royaume , avoient conçu quelque crainte , que par la grande faveur & confiance , dont le feu Roi honoroit le Comte Poniatowsky & ceux qui lui étoient unis , ce Prince ne fut porté à donner atteinte au *liberum veto* , qu'on reconnoissoit alors faire la base & le fondement de la liberté de la République & de sa Constitution. Pour en prévenir les suites , ils se sont adressés à l'Empereur & à la Czarine. Ils ont réclamé leur garantie & leur appui. Ils les ont prié d'envoyer un Corps de Troupes sur les frontieres , pour être à portée de secourir la République , & ce fut par ce motif que le Primat a montré tant